



## EMMANUEL MACRON ANNONCE DE NOUVELLES MESURES POUR DEVELOPPER LA FINANCE PARTICIPATIVE EN FRANCE

Devant les 500 personnes réunies à l'occasion des 3èmes Assises de la finance participative, organisées par l'association Financement Participatif France au Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, Emmanuel Macron a présenté une série de mesures visant à favoriser le développement du secteur en France.

Un an et demi après l'entrée en vigueur du cadre réglementaire relatif au financement participatif, les nouvelles mesures annoncées par le ministre concernent autant l'investissement que le prêt :

- Le relèvement du seuil des collectes réalisées par les Conseillers en investissements participatifs (CIP) de 1 à 2,5 millions d'euros ;
- La possibilité pour les CIP d'intermédiaire de nouveaux titres financiers : actions de préférence, obligations convertibles et titres participatifs ;
- La possibilité pour les personnes morales de prêter en souscrivant des bons de caisse (désormais appelés mini-bons) par le biais des CIP ; une expérimentation sera par ailleurs conduite pour sécuriser les registres des mini-bons dans la blockchain ;
- Le relèvement du seuil de 1000 à 2000€ pour les prêts rémunérés et de 4000 à 5000€ pour les prêts sans intérêt réalisés par le biais des Intermédiaires en financement participatif (IFP).

« Ces mesures répondent favorablement aux 15 propositions que nous avons formulées en septembre 2015. Nous les accueillons donc évidemment avec plaisir. Elles permettront d'élargir le champ d'action des plateformes, d'offrir des possibilités de financement plus larges tout en protégeant les Français qui utilisent leur épargne pour financer l'économie » se félicite Nicolas LESUR, Président de Financement Participatif France.

L'essor du crowdfunding passe également par une implication de plus en plus forte des institutions publiques et structures territoriales dans la promotion et le soutien de cet outil de financement. C'est en particulier le cas du groupe Caisse des Dépôts, qui a profité de cette journée pour formaliser son engagement en faveur du secteur via un partenariat avec Financement Participatif France et la mise en place d'actions concrètes pour sourcer, accompagner et distribuer des projets de développement auprès de plateformes sélectionnées :

« Nous souhaitons co-investir et apporter nos projets d'investissement aux plateformes que nous aurons présélectionnées dans les domaines de la transition énergétique, l'économie sociale et solidaire, l'immobilier local et le tourisme ; investir dans des projets d'intérêt général qui ont pour objectif d'accompagner des projets qui font appel au crowdfunding ; et nous sommes prêts à collaborer pour sensibiliser les acteurs locaux » précise Gabrielle GAUTHEY, directrice des investissements et du développement local de la Caisse des Dépôts à l'occasion de la table-ronde sur le rôle de la finance participative dans le développement des territoires.

Rassemblant 500 participants autour de 7 tables-rondes, 20 stands de plateformes et partenaires, 15 pitches de fondateurs de plateformes, ces Assises ont tenu toutes leurs promesses et confirmé leur statut de rendez-vous annuel des acteurs du crowdfunding.

### [A propos de Financement Participatif France \(FPF\)](#)

Financement Participatif France est l'association professionnelle des acteurs du crowdfunding en France avec 140 membres dont une soixantaine de plateformes de crowdfunding. Créée en août 2012, elle a pour objectif la représentation collective, la promotion et la défense des droits et intérêts des acteurs de la finance participative pour faire progresser le financement de projets par les citoyens.

Plus d'infos sur [www.financeparticipative.org](http://www.financeparticipative.org)

Contact : Florence de Maupeou, [florence.demaueou@financeparticipative.org](mailto:florence.demaueou@financeparticipative.org) / 06 63 60 61 30